

Procès Verbal n°15 . Réunion du vendredi 30 mars 2007

Assemblée générale ordinaire de l'association « Forestiers du Monde® »

Etaient présents,

En qualité de membres du bureau de l'association

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire), Christine CABASSY-BEYLI (Trésorière),

Jean-Noël CABASSY, (Présidence collégiale),

en qualité d'adhérents :

Vincent GILLET (Réfèrent Entomofaune), Bernard LECLERCQ.

Excusé en qualité de membre du bureau de l'association :

Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale).

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration:

Pascal CHARGERRE, Laurent GAUTHIER

Lieu de réunion : Siège de l'Association, 42 B avenue Victor Hugo à Dijon

Horaire : 20h00 – 22h15

Ordre du jour :

1- Approbation du procès verbal n°14 du vendredi 12 janvier 2007

2- Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

3 – Création de la représentation Forestiers du Monde® - Cameroun

4 – Désignation de réfèrent

5 - Conception de l'exposition 2007 relative à la biodiversité

« Le formidable voyage d'Euphy, le papillon ». *Etat d'avancement*

6 - Guide pédagogique «Bâtir la forêt. Ensemble luttons contre l'effet de serre ». *Etat d'avancement*

7 – Création forestière pédagogique biodiverse d'Arleuf. *Etat d'avancement.*

8 – Création forestière pédagogique biodiverse de l'Université de Bourgogne. *Présentation.*

9 – Projet de réhabilitation écologique pédagogique. *Etat d'avancement*

Station de traitement des eaux usées de Dijon-Longvic

10 – Soutien à l'association Forestiers Sans Frontières... pour une terre solidaire

11 – Participation au Grand Dej' des associations. Dijon. Dimanche 30 septembre 2007.

12 - Date à retenir sur votre agenda

1- Approbation du procès verbal n°14 de l'assemblée générale du vendredi 12 janvier 2007

Le procès verbal n°14 de l'assemblée générale du 12 janvier 2007 est approuvé.

2- Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

L'adhésion de la citoyenne Marie SICAUD est approuvée conformément à l'article 3 des statuts :

La nouvelle adhérente déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde ».

L'attention des adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du monde » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

Le montant de la cotisation annuelle 2007 est fixé à 20€ (paiement par chèque libellé à l'ordre de Forestiers du Monde adressé au siège national)

3 - Création de la représentation nationale « Forestiers du Monde® - Cameroun »

Approbation pour la création d'une représentation nationale camerounaise. Cette représentation s'intitule « Forestiers du Monde® – Cameroun ». Elle est animée par le Groupe d'Initiative Commune des Jeunes pour la protection de la nature du littoral fondé le 29 septembre 2006, dont le siège social est fixé à

Douala et représenté par son Secrétaire Général. Il a pour objet de promouvoir le développement économique et social de ses adhérents en menant comme activités :

A titre principal :

- agir en faveur de l'Environnement,
- lutter contre la déforestation et la pollution,

A titre secondaire

- reboiser la forêt et stopper la désertification,
- améliorer les techniques environnementales et agricoles,
- compenser les émissions de gaz à effet de serre,
- éduquer et sensibiliser les jeunes à la conservation de la nature et la protection des écosystèmes,
- lutter contre la pauvreté.

Coordonnées : Forestiers du Monde® – Cameroun
GIC des Jeunes pour la protection de la nature du Littoral
Monsieur le Secrétaire Général Modeste TCHIPEVEU SAH
BP : 7753 NDOKOTI – DOUALA
CAMEROUN
Téléphone : (237) 340 97 99
Télécopieur : (237) 340 40 71

Le Secrétaire Général du GIC JPN est désigné « Délégué national de Forestiers du Monde® - Cameroun ». Il exerce cette fonction conformément au règlement intérieur et notamment l'article 6. Il lui appartient d'informer les autorités locales de l'existence de cette représentation nationale.

S'agissant de la première implantation nationale de Forestiers du Monde® sur le continent africain, Forestiers du Monde® - Cameroun est chargée d'élaborer la **charte déontologique de Forestiers du Monde® pour l'Afrique** sur la base des engagements forestiers internationaux élaborés et/ou conclus par les états de ce continent.

L'attention du délégué national est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

4 - Désignation du référent « Animations Nature ».

Sur proposition de l'assemblée générale et sur la base de l'article 12 du règlement intérieur de Forestiers du Monde® - France, Thomas LAMOTTE accepte d'animer la mission « Animations Nature ». Il est désigné officiellement « Référent Animations Nature ». Il exerce cette mission conformément aux articles 13, 14 et 15 du règlement intérieur.

5 - Conception de l'exposition 2007 relative à la biodiversité « Le formidable voyage d'Euphy le Papillon ».

Au regard de la nécessité de simplifier encore les messages des 13 panneaux destinés aux citoyens, l'exposition n'est pas encore prête et il nous faut donc la reporter à la rentrée scolaire 2007-2008. L'illustrateur Emmanuel BEAUDESSON devrait nous adresser pour le 30 mars 2007 deux nouvelles versions illustrées prenant en compte nos dernières suggestions. Son travail n'étant pas achevé ni présenté en séance, il est convenu que les nouvelles versions soient adressées au groupe de travail (Bernard LECLERCQ, Vincent GILLET, Frédérique BOZEC et Jean-Noël CABASSY) par courrier pour avis. Par ailleurs Laurent GAUTHIER a présenté le 21 février dernier l'ébauche de l'illustration animée réalisée sur informatique et destinée à être projetée aux citoyens dans l'espace du centre commercial de la Toison d'Or. Des suggestions de simplifications des messages ont été émises. Ce retard sera exploité pour présenter l'exposition à la Fondation Nicolas HULOT pour l'Homme et la Nature afin d'obtenir un « coup de cœur » de cette fondation.

6 - Guide pédagogique «Bâtir la forêt. Ensemble luttons contre l'effet de serre ». Etat d'avancement

Le bon à tirer du guide fut signé le 26 mars 2007 après quelques corrections apportées sur l'épreuve test réalisée par l'imprimeur. L'ouvrage n'a pas pu être remis en séance. Il sera effectivement livré au siège courant la semaine 14. Contact fut pris le 20 mars 2007 avec Madame Isabelle BOUCHER DOIGNEAU missionnée par le Groupement des Commerçants de la Toison d'Or afin d'orchestrer le lancement médiatique de ce guide. Un exemplaire du guide sera remis à tous les adhérents.

7 - Création forestière pédagogique biodiverse d'Arleuf. Etat d'avancement.

Le conseil municipal d'Arleuf par délibération en date du 8 mars 2007 approuve, après présentation de la démarche de création pédagogique forestière biodiverse réalisée par Forestiers du Monde® – Nièvre et Morvan (délégué Sylvain MATHIEU), le projet. La parcelle communale nouvellement acquise par la commune d'Arleuf (lieudit « Champ mariole », section G 272 est affectée à ce projet de création forestière pédagogique. Le Conseil municipal précise notamment qu'il souhaite une ouverture de cette forêt au public. Une dotation du guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble luttons contre l'effet de serre » sera adressée à Forestiers du Monde® – Nièvre et Morvan pour remise aux écoliers et aux enseignants engagés dans ce projet.

8 - Création forestière pédagogique biodiverse de l'Université de Bourgogne. Présentation.

Dans le cadre des contacts que Forestiers du Monde® entretient depuis deux ans avec SUN Festival (Sport Université Nature Festival), association d'étudiants implantée sur le campus universitaire de Bourgogne à Dijon, il fut imaginé, afin de répondre à l'appel aux « défis pour la Terre » lancé par la Fondation Nicolas HULOT pour la Nature et l'Homme, de créer sur le site du campus, une forêt pédagogique biodiverse d'un hectare. Une première rencontre organisée le 21 février 2007 en présence de responsables de l'Université fut l'occasion de présenter l'idée, de sélectionner le site, de réfléchir aux partenariats éventuels avec les enseignants chercheurs de l'Université, et de rechercher les possibilités de mobiliser les étudiants du campus via une large communication pour mener à bien cette première création forestière pédagogique biodiverse universitaire de France programmée au dernier trimestre de l'année 2007, après la rentrée universitaire 2007-2008 et sur 24h00 chrono (c'est le défi !). Une seconde rencontre est programmée le mercredi 4 avril à 11h00 à l'Université de Bourgogne à Dijon.

9 -Projet de réhabilitation écologique pédagogique. Etat d'avancement

Station de traitement des eaux usées de Dijon-Longvic

La proposition de créations de méso-habitats susceptibles d'abriter la plus grande biodiversité possible, élaborée par Bernard LECLERCQ, fut transmise au bureau ARES, prestataire de service pour le compte de la Lyonnaise des Eaux. Un projet de convention fut proposé par la Lyonnaise des Eaux. Celui-ci fut réécrit par FDM afin de mettre particulièrement l'accent sur le caractère pédagogique et expérimental (implantation d'essences forestières plus adaptées à l'évolution climatique annoncée) de cette réhabilitation écologique. La signature de cette convention tri-partite (Lyonnaise des Eaux, Syndicat Mixte du Dijonnais chargée par Le Grand Dijon (Agglomération dijonnaise) des questions relatives à l'alimentation en eau et FDM) est programmée pour le 5 avril 2007.

10 - Soutien à l'association Forestiers Sans Frontières... pour une terre solidaire.

Forestiers Sans Frontières... pour une terre solidaire (nouvelle appellation de Forestiers Sans Frontières suite à une évolution statutaire réalisée le 15 avril 2006) poursuit son objectif de soutien technique et financier à un projet de reboisement, engagé sur la commune d'Anchawadj, région de Gao, avec la communauté villageoise. Il est proposé que FDM adhère à cette association et paye la cotisation annuelle 2007 de 20 € pour témoigner de son soutien à cette démarche citoyenne fondée sur les mêmes valeurs humanistes et environnementales.

11 - Participation au Grand Dej' des associations. Dijon. Dimanche 30 septembre 2007.

Forestiers du Monde® participera au grand Dej' 2007 des associations programmé le dimanche 30 septembre 2007 au lac Kir de Dijon (pour information : installation des stands de 8h00 à 10h00, accueil des citoyens de 10h00 à 18h00). Le coût d'inscription pour notre association est de 15 €. Des panneaux de l'exposition «Le

formidable voyage d'Euphy, le papillon » illustreront notre démarche de promotion de la biodiversité ordinaire. Toute aide sera la bienvenue d'autant que vous pourrez naturellement prendre le temps de découvrir les associations présentes !

12 - Date à retenir sur votre agenda : prochaine assemblée générale vendredi 29 juin 2007

Ces assemblées sont l'occasion de faire un point sur les dossiers en cours.